



Par Pierre Mourier



RECHERCHES SUR L'HISTOIRE D'UNE MAISON FORTE DANS LE BOURG DE CHIRENS

1°) Essai de définition de la « maison forte »

Dans son mémoire de maîtrise sur les maisons fortes de la Valdaine du XIIIe au XVIIe siècle, mandements de Clermont et de Saint Geoire, Estelle Guilini tente à travers plusieurs sources historiques de déterminer les caractères généraux qui définissent les « maisons fortes » (en latin « domus fortis »). Ainsi on peut retenir les arguments suivants qui ne sont pas exclusifs et sont plutôt des pistes, je cite :

1°) *il semble essentiel d'avoir une maison forte lorsqu'on est noble...*

2°) *les fiefs des vassaux qui sont dépourvus de juridiction comportent pour la plupart d'entre eux des maisons fortes...*

3°) *la condition pour qu'il y ait, au Moyen Age, une maison forte, était qu'il y eu au moins une tour ainsi qu'une courtine...*

D'une façon très générale on peut ainsi, dire que l'existence d'une « maison forte » est déterminée par trois critères principaux relevant de :

- La position sociale (la caste).
- Le droit.
- L'architecture.

A propos du premier critère les historiens contemporains ; Michel Colardelle, Eric Verdel et Chantal Mazard qui ont étudié plus particulièrement la région du lac de Paladru donnent la définition suivante : « *la maison forte est à la fois, une résidence nobiliaire, (...) occupée par le représentant d'une branche cadette de grande famille, voire un bâtard ou celui d'un lignage de rang moins élevé (...)* ».

Pour ce qui est du droit, Guy Allard historien du Dauphiné, voilà plus de trois cents ans, affirmait comme le dit un homologue contemporain, Gérard Giordanengo : que « *la maison forte contrairement au château n'a pas de juridiction...* »

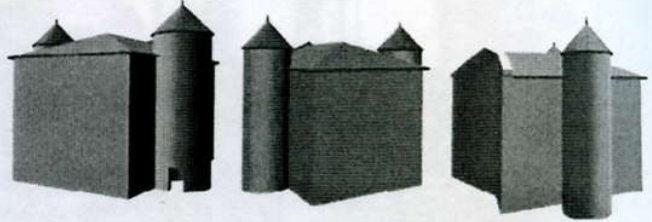
Pour ce qui est de l'architecture, Estelle Guilini note qu'il existe une grande hétérogénéité des données, mais ce qui est plus certain c'est que : « *château, maison forte et motte castrale sont trois entités distinctes. La maison forte se distingue d'un château par le fait que ce dernier est le chef lieu du mandement, (ainsi) il ne peut en exister qu'un seul.* »

2°) Description de cette « maison forte »

Avant d'aborder les recherches historiques, sur ma maison, il convient tout d'abord d'en donner une description générale¹.

Elle est située dans le bourg de Chirens à l'intérieur de l'enceinte du village, le côté sud de la bâtisse constitue lui-même ce mur qui entourait « la villa nova de Chiroyen » laquelle fut créée, vers 1330, par la volonté des seigneurs de la comté de Clermont. Elle consiste en un corps de bâtiment massif, à cinq côtés car la façade sud forme un angle largement ouvert qui suit donc le tracé de l'enceinte du village et dont on

peut d'ailleurs mesurer l'épaisseur conséquente des fondations au niveau d'une des caves. Les dimensions de ce corps de bâtiment sont assez imposantes car la façade ouest mesure 19,80 m de long, la façade nord, 12,30 m et la façade est 15,40 m. Ce corps sur rez-de-cour avec deux niveaux plus galetas est flanqué de deux tours symétriques, avec escalier à vis permettant l'accès à ces différents niveaux.



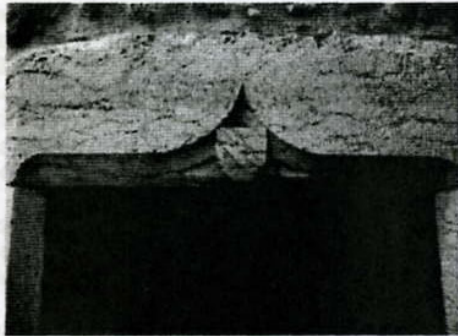
Ces tours sont reliées entre elles à chaque étage par un couloir qui distribue les diverses pièces. Seule, aujourd'hui, la tour « ouest » appelée « Tour des tilleuls » ou encore « Tour de l'ancienne poste » possède son caractère architectural complet avec sa toiture propre, sa hauteur totale depuis le niveau du sol de la cour jusqu'à son faîtage est d'environ 17 m, tandis que l'autre a été arasée et est recouverte par une des pentes du toit principal. A ce propos, je me suis posé la question de savoir d'où provenait le fait que cette tour « est » ne supportait pas actuellement sa propre charpente et couverture, comme cela devait vraisemblablement l'être à l'origine, lors de son édification. Plusieurs possibilités viennent à l'esprit : soit son nécessaire entretien a été négligé ou soit elle a subi un incident majeur (incendie, écroulement partiel, etc...), et alors, dans tous les cas on peut penser que tout simplement, par manque de moyens financiers sa rénovation en l'état n'a pas eu lieu. Ce qui est étrange, c'est que contrairement à la tour « ouest », les marches de la dernière volée de l'escalier de cette tour « est » menant aux combles, ont été réalisées chacune, d'une pièce en bois massif de châtaigner, selon le même dessin que les marches en pierre. Ce détail plaide en faveur de travaux de « reprise » en quelque sorte, qui auraient pu être exécutés en même temps que l'agrandissement plus tardif qui a eu lieu sur la façade « est » et nettement repérable², lequel a eu pour conséquence d'encastrer pour partie la tour dans le corps du bâtiment, d'où le fait qu'aujourd'hui on distingue moins bien son tracé cylindrique d'origine, et fait dire à l'auteur du mémoire que c'est une tour en demi-lune.



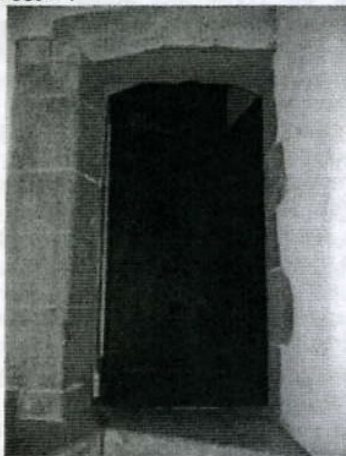
3°) Tentative de datation par les éléments architecturaux et les divers remaniements.

Reste alors à dater cette construction. D'après le mémoire d'Estelle Guilini qui se pose des questions relativement à cette

construction (pages 38 et 39) et qu'elle n'a pas pu étudier autrement que de l'extérieur et de loin, elle pencherait, au vu de certains éléments d'architecture, tels les meurtrières et aussi les encadrements des portes des deux tours, en calcaire de Chartreuse, pour une datation du XVI^e siècle. Cette date me paraît somme toute assez récente et comme nous l'avons vu, cette construction a subi des réaménagements divers qui font penser que l'origine de la construction pourrait être beaucoup plus ancienne. En effet, un des éléments proposé pour la datation dans le mémoire cité, est l'existence du linteau de la porte d'entrée de la tour « est » de forme dite en « accolade » et comportant en son centre un blason³.



Or sur la tour « ouest » rien de semblable, de plus les ouvertures en molasse y sont plus étroites (sans meneaux), enfin, les ouvertures intérieures depuis les tours vers le corps de bâtiment ne comportent des linteaux en « accolade » que sur la tour « est »⁴.



Enfin l'ensemble de la façade « ouest » ne comporte aucune ouverture et ce à tous les niveaux, sauf sous comble ou existe une ouverture qui devait servir à l'aération des espaces sous charpente.

Dans ces conditions il ne serait pas impossible que la tour « est », ait été partiellement reconstruite vers la fin du XV^e début XVI^e, dans le style de l'époque, d'autant que l'imposant mur intérieur de refend orienté nord/sud sur la partie médiane du bâtiment a permis de constituer très facilement deux propriétés distinctes, comme c'est le cas actuellement et ce, depuis vraisemblablement plus de deux cents cinquante ans, par simple obturation des couloirs de distribution à chaque niveau.

3

Un autre indice de ce remaniement côté « est » est la présence du blason sculpté dans la pierre qui bien évidemment ne renseigne pas sur les couleurs (émaux) qu'il pouvait avoir, mais seulement sur la pièce qu'il porte ; en effet la seule chose descriptible c'est la présence en terme héraldique de « deux jumelles en bande » qui sont deux barres parallèles sculptées partant du côté haut à gauche (dextre de l'écu) vers le côté bas à droite (senestre de l'écu) et en relief sur le fond. Jusqu'à ce jour, il ne m'a pas été possible malgré de nombreuses recherches de savoir à qui pouvait appartenir de telles armes.

4°) Où il apparaît un autre blason et découverte d'un ancien propriétaire des lieux.

Ce que ne pouvait pas voir Estelle Guilini c'est la représentation sur la porte en bois cloutée de la tour « est » d'un blason sculpté grossièrement au couteau et aujourd'hui partiellement effacé par endroit. Ce blason, est lui, très identifiable, et appartient à la famille Troullioud de Lanversin qui avant de devenir propriétaire du château de Cernille possédait à l'époque de la publication du cadastre napoléonien de Chirens vers 1820, la propriété de cette partie de maison (parcelle 601 de la section E, le Bourg, cadastre napoléonien).

Après m'être mis en quête auprès des éventuels descendants de cette famille (merci internet), j'ai eu le plaisir d'être renseigné par l'un des leurs, Monsieur Régis de Lanversin demeurant à Paris et qui m'a écrit ceci, je cite : « Joseph Troullioud (1701/1765) est pourvu en 1730 de la charge et office de Procureur fiscal de la comté de Clermont. Le 24 mars 1738 de nouvelles lettres provisionnelles du même seigneur lui confèrent la charge de Lieutenant de châtellenie des seigneuries de Saint Gœire et Recoing, enfin le 29 août 1741 il est pourvu de l'office de Lieutenant de châtellenie de Clermont. Pour remplir plus facilement les obligations de ses charges et emplois, Joseph avait quitté la paroisse d'Aprieu, où habitait son père, pour s'établir dans celle de Chirens et il avait acquis une maison confortable située au centre du bourg entre cour et jardin, que sa postérité a conservée et habitée pendant près d'un siècle. Cette acquisition doit donc se situer entre 1730 et 1740. Peu après 1832, Alexis Troullioud de Lanversin (1766/1853) petit-fils de Joseph, ci dessus évoqué, vendit la maison familiale de Chirens pour acquérir le domaine de Cernille appartenant au Marquis de Vaulserre. »

Si Joseph Troullioud a pris le soin de sculpter ou faire sculpter ses armes sur la porte, c'est pour ne pas être confondu avec le possesseur du blason en pierre inscrit sur le linteau de la même porte. Je n'ai pas eu le loisir jusqu'à présent de faire des recherches dans les archives notariales sur l'achat de cette propriété par ce lointain Joseph Troullioud, ce qui permettrait de remonter un peu plus le temps.

5°) Recherches et exploration sur les nobles et leurs fiefs, de la comté de Clermont.

Dès lors, il convient d'essayer historiquement d'explorer des pistes sur les habitants nobles de la comté de Clermont et ce dès le XIV^e siècle et susceptibles d'avoir fait construire ou habiter une telle maison forte. Pourquoi dès le XIV^e siècle ? Tout simplement parce que c'est à cette époque qu'est créée la « villeneuve de Chirens » par les seigneurs de Clermont, à l'exemple des Dauphins régnants, créant des « villeneuves », afin de développer l'activité économique de leur territoire et accroître leurs revenus. La communauté de l'actuel bourg de Chirens est mentionnée en 1330 avec cette appellation de « villeneuve » qu'elle conservera fort longtemps puisque ce n'est qu'à la Révolution qu'elle perdra son titre de « ville » avec les deux communautés de Chirens et de Clermont qui seront unies en une seule commune en 1790 et rattachée le 20 Mars 1806 au canton de Voiron.

Dès cette lointaine époque, le bourg est entouré d'une enceinte afin d'y protéger les édifices qui s'y construisent et partant les habitants qui y vivent, aussi, est-il logique de considérer que les premières constructions datent de la même époque. En ces temps, nous sommes encore à l'époque du moyen âge où les rivalités seigneuriales sont réglées par les armes, bien que la puissante famille des Clermont, premiers Barons du Dauphiné, ne se connaît point trop de rivaux alentour. Cependant la frontière avec la Savoie, matérialisée par le Guiers n'est pas très loin et la grande habileté des Clermont aura été de tenir, souvent par des alliances matrimoniales, un juste équilibre entre leur suzerain les Dauphins de Viennois et leur puissant voisin la famille de Savoie.

La compulsion tant au service des Archives Départementales de l'Isère qu'à la bibliothèque municipale de Grenoble qui possède un fonds dauphinois très riche nous aura permis de collecter sur cette époque quelques documents puisés notamment chez deux historiens du Dauphiné du XVIIe et XVIIIe siècle : Guy Allard et Nicolas Chorier.

Si nous examinons les maisons fortes répertoriées dans le mémoire d'Estelle Guilini et dans le seul mandement de Clermont, c'est-à-dire l'actuel espace Chirenois, nous relevons plusieurs sites.

a) Cernille : située en quelque sorte aux passages de ou vers Voiron d'une part et Saint Nicolas d'autre part alors même qu'aucun chemin ni route ne figure dans cette dernière direction sur la carte Cassini. Cernille est à l'origine, vraisemblablement la propriété de la famille Du Mas, dont le premier recensé, Guillaume, fut le premier des présidents uniques du Conseil delphinal en 1342. Il est en même temps seigneur de Charconne, dont le fief se trouve sur la commune de St Nicolas de Macherin et non pas St Etienne de Crossey, au pied de la colline en direction du hameau du Paris vers Voiron. Cette double position, Cernille/Charconne fait que cette famille était à la fois sur le domaine des Clermont c'est-à-dire à cette époque assujettis aux Dauphins de Viennois et de l'autre aux comtes de Savoie dont une des places fortes n'était autre que les actuelles ruines de Montclar à proximité de Cernille. Ceci expliquerait peut-être qu'il n'y avait pas de liaisons routières entre Chirens et St Nicolas à cette époque. Vu ce qu'il reste du fief de Charconne, il semble probable que les Du Mas se soient implantés sur Cernille après avoir occupé le fief de Charconne.

b) Beaudiné : situé à une des entrées du marais vers Massieu, figure sur la carte Cassini comme la grange du seigneur de Charconne. Les premiers propriétaires auraient été la famille Phélizat ou Félisat dont un des descendants exerçait la fonction de « notaire autoritaire, impérial et delphinal » et dont une fille, Mie, épousa en première noce un Jean Du Mas (de Charconne). Cette même famille Phélizat fit modifier à ses frais la chapelle nord du transept du prieuré du Gayet⁵.

Cette demeure aurait aussi appartenu à « noble » Garcin. A ce propos le recensement fait en 1450 des « nobles » habitant ou ayant des biens sur le mandement de Clermont et vassaux de ces derniers à qui ils passent reconnaissance donne les noms suivants : Claude de Bellegarde, Hugonin et Pierre de Virieu, Jean Julian dit Mistral, Soffrey du Bouchet, Jean Filliod ou Fillaud ou Fillol, Guillaume Pellipaire, Antoine Girin, Claude, Guigney et Aynard Ruffet ou Rosset, Jean de Champes, Charley Dombey, Pierre Vochener, Jean de Galle, Louys Chondrie, Pierre Rachais, Joffrey Mallet, Pierre Coste, Antoine de Clermont (bâtard d'Aynard), Antoine et Jean Basseys, André Garin, Guisard Tardit, Guillaume de Maubec, Gonin de Louvat, Pierre Moulit, Jeanette de Pelardru ou Paladru, Guigone Charribrie, Catherine Du Mas, Catherine Eschaliier, Amédée Seymeral. De tous ces personnages trouver ceux qui habitaient Chirens est chose difficile à établir.

c) La Franconièrre : située à la sortie du même chemin en contrebas de la motte de la Louvatière, pour laquelle nous n'avons aucun renseignements.

d) L'Arsenal située dans la patte d'oie qui d'une part conduit à Saint Geoire et se trouve en face de la Franconièrre et d'autre part aux routes menant à Montferrat et Billieu, pour laquelle nous sommes aussi sans renseignements non plus.

Toutes ces « maisons fortes » se situent à l'extérieur de l'enceinte du bourg et en sont relativement éloignées. Il en va de même pour la construction située à la Garangère, classée plutôt comme « maison noble » que comme « maison forte » et qui aurait été d'après la tradition orale le lieu où était acquitté l'impôt sur le sel pour le compte des seigneurs de Clermont. Toutes ces maisons nous semblent avoir été construites après l'édification de la « villeneuve », c'est-à-dire postérieurement au XIVe siècle ce que confirme pour la plupart d'ailleurs leur aspect architectural ; car comment penser que les seigneurs de Clermont, désireux d'accroître leurs sources de revenus en fondant cette ville nouvelle aient laissé leur féaux s'éparpiller dans la nature plutôt que de bâtir en priorité à l'intérieur de l'enceinte? Rappelons en effet que la construction d'une « maison forte » même si elle n'a pas de cadre juridique, était toutefois soumise à l'autorisation du seigneur du mandement, et cela, même sur une terre possédée en « franc-alieu » c'est-à-dire en quelque sorte en toute propriété.

6*) Sur le bourg et ses constructions anciennes et leurs différents propriétaires.

Quant au bourg proprement dit, il se trouve à la croisée de quatre directions, l'une vers Voiron, l'autre vers l'Arsenal, une autre par la montée de la « courria » vers Clermont, Charavines et la dernière vers Aprieu via le Guillermet. Cette position de carrefour l'a certainement fait choisir comme emplacement pour une « ville neuve » à laquelle d'ailleurs fut attribué un droit de péage pour le compte des Clermont. Au cœur du bourg se trouvaient des halles qui abritaient les différentes foires de Chirens ainsi qu'une construction jouxtant ces halles, (figurant encore au moment de l'établissement du cadastre napoléonien parcelle 566, peut-être un « reste » des greniers des Clermont ?) et appartenant toujours à cette date aux seigneurs de Clermont par le biais de la Marquise de Tourzel leur descendante et héritière à cette époque. A ce propos nous faisons une petite digression pour expliquer comment ce bien des Clermont devenu Clermont-Tonnerre plus tard se retrouvent propriété en 1820 de la Marquise de Tourzel qui fut préceptrice des enfants de France du couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette et échappa de peu à la guillotine. Elle était née Louise Elisabeth de Croÿ d'Havré, arrière-petite-fille de Madeleine Charlotte de Clermont-Tonnerre, duchesse de Piney (1635-1701), épouse de François Henri de Montmorency-Luxembourg, Maréchal de France (1628-1695), dit « le tapissier de Notre Dame ».

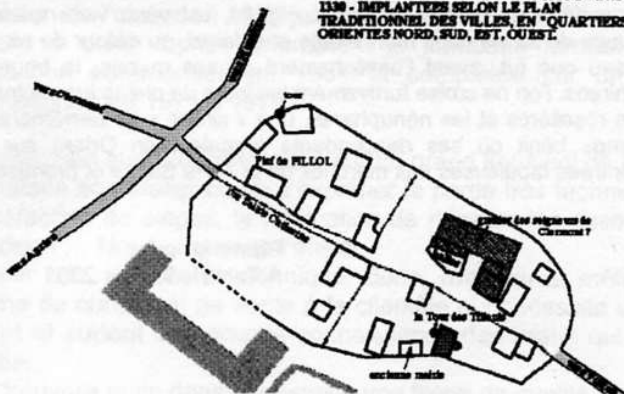


La famille Pierre Phélizat finance une chapelle au prieuré de Chirens. Cette plaque gravée en gothique donne en latin des instructions à suivre pour le salut de leurs âmes : Messes, prières, oraisons, ...

Cette digression faite, intéressons nous alors aux constructions anciennes du bourg. Ce qui est surprenant dans le mémoire d'Estelle Guilini c'est qu'elle ne parle pas de la construction imposante appelée encore aujourd'hui « le château » dont les propriétaires successifs par voies d'héritage ou filiation ont été les familles Filliod, (Filliaud ou Fillol) dont un certain Jacques Fillol vivait à « Chirenc » en 1409, puis Bouvier ou Bovier de Portes (comte de Vourey), de Reynaud, de Bectoz etc... Cette imposante bâtisse sûrement remaniée dans le temps, tout comme Cernillé, possédait un ensemble de grange et écurie qui à l'époque étaient d'un seul tenant, c'est-à-dire non séparées comme aujourd'hui par la nationale 75. La route d'alors était dans le prolongement de la rue Sainte Catherine actuelle et rejoignait la « courria »⁶.

VILLA NOVA DE CHIROEN

ESSAI DE RECONSTITUTION DE L'ENCENTE AVEC LES DIVERSES CONSTRUCTIONS VERS 1338 - IMPLANTÉES SELON LE PLAN TRADITIONNEL DES VILLES, EN "QUARTIERS" ORIENTÉS NORD, SUD, EST, OU OUEST.



Je pense que la mention « maison forte » inscrite sur la carte Cassini devant le tracé des remparts du bourg et pour laquelle Estelle Guilini s'interroge, concerne cette bâtisse qui comprenait d'ailleurs une chapelle privée puisque une partie des linges d'autel furent offerts par une héritière, Francisca de Bectoz, religieuse du Sacré-Cœur à la nouvelle église de Chirens (extrait du registre de la fabrique).

Au vue de ce recensement, il semble toutefois que sur les six maisons fortes répertoriées sur la commune de Chirens trois ne connaissent pas leur constructeur ou propriétaire d'origine ; la Franconièrre, l'Arsenal et ma maison, laquelle semble, selon les différents critères examinés, être des trois la plus ancienne. C'est pourquoi, j'émettrais une hypothèse audacieuse certes mais qui pourrait avoir quelques aspects de vérité.

7°) Une hypothèse « audacieuse ».

En effet, à partir de la liste des familles nobles citées plus haut j'ai tenté de savoir si l'une d'elle aurait pu être à l'origine de cette construction. En procédant en quelque sorte par élimination successive, ce dont je me suis aperçu, c'est que la plupart de ces familles sont pratiquement toutes apparentées et pour certaines le lieu de leur fief est connu. Ainsi par exemple un Coste habitait Saint-Geoire et teste en 1311, un de ses petits-fils épouse Antoinette de Paladru laquelle marie une de ses filles avec l'écuyer Jean Jullien ou Julian dit Mistral. Un autre Coste, Joffrey, de Saint-Béron, épouse une Françoise de Louvat, une de leur fille se marie à un Jean de Rosset et un fils épouse Henriette de Bellegarde etc... Pour poursuivre mes recherches il me faudrait consulter aux archives départementales les « révisions des feux » des communes du Dauphiné celles notamment datées de 1367 (cote B 2705), puis celles de 1458 (cote B 2752) et aussi « l'état des habitants et

des feux de la judicature du Viennois et du Valentinois » de 1460 sous la cote B 4458, avec toutes les difficultés que comportent la lecture des écritures anciennes qui nécessitent d'étudier un tant soit peu la paléographie !

Nonobstant ces futures enquêtes, je vais donc me risquer à cette hypothèse que d'aucuns trouveront audacieuse. Dans mes recherches sur l'armorial du Dauphiné de Rivoire de la Bâtie je découvre qu'un certain Guillaume Chypre habitait Chirens dès 1332 et rendit hommage en 1338 au dauphin Humbert II. En effet, Nicolas Chorier dans son histoire du Dauphiné, classifiant en quelque sorte les titres et dignités de la noblesse à l'époque qui nous intéresse, en établit la hiérarchie qui va des « comtes », titre réservé aux comtes de Vienne, d'Albon, de Valentinois, de Die, de Bourgogne, de Provence et de Forqualquier. Puis viennent les « vicomtes » dont le premier à qui fut donné ce titre n'est autre qu'Aynard, seigneur de Clermont en Viennois (notre actuel hameau), mais qui fut fait vicomte par Humbert II, pour le fief de Clermont en Trièves. Viennent ensuite les « barons » qui, bien que signifiant couramment le seigneur et sa seigneurie, n'en fut pas moins un titre prestigieux pour la province puisque les Clermont ont été fait 1^{er} baron des quatre grandes baronnies du Viennois qui comprenaient celles des familles de Bressieu, Sassenage et Maubec. Viennent ensuite ceux que l'on dénomme « nobles » et qui sont les gentilshommes « qui n'avaient point de terres en justice » précise Chorier, ce qui nous renvoi à ce que nous avons énoncé au §1 de notre étude.

Ainsi, comme le traduit le latin dans son « regeste dauphinois » sous la cote 29188, le chanoine historien du XIXe siècle Ulysse Chevalier : « *hommage lige rendu au Dauphin Humbert par noble Guillaume Chypre(s), habitant de Chirens (Chiroen), du consentement d'Aynard, seigneur de Clermont, et excepté l'hommage à lui dû. Fait dans le château de Belli Visus à Beauvoir-en-Royans, le 5 mai 1338* ». L'on peut imaginer la scène selon ce que nous en dit Chorier : « *les nobles rendaient leur hommage découverts, debout et armés, les mains jointes entre celles du prince, qui, après qu'ils lui avaient promis tout ce qui est porté par les conditions de leurs fiefs, leur donnait un baiser.* » Ce baiser est appelé dans les anciens actes « *osculum pacis et amoris* ».

8°) L'énigme des Chypre en Dauphiné.

Au stade de cette hypothèse, il convient de remarquer qu'il n'est pas dit que Guillaume Chypre « possédait » à Chirens, mais « habitait » à Chirens, où pouvait-il habiter ? Sachant qu'il n'y a que deux « maisons fortes » recensées dans le bourg de Chirens et que l'une est propriété de noble Fillol à cette époque, on peut aisément conclure... sauf à penser qu'il logeait chez le seigneur de Clermont, mais il n'est pas dit qu'il habitait Clermont mais bien Chirens. D'autre part quel pouvait être la nature de l'hommage lige rendu à Humbert II du consentement d'Aynard de Clermont ? Et encore, quels pouvaient être les « revenus » et que représentait un tel personnage, du reste suffisamment important pour avoir rendu hommage au Dauphin ?

Il est clair que la maison objet de mes recherches, n'est en rien constitutive d'un domaine agricole quelconque, comme l'a été Cernille, mais aussi le fief de Fillol qui possédait comme on l'a vu grange et écurie, et qui plus est, vraisemblablement aussi, le moulin, répertorié sur le cadastre napoléonien comme « moulin Defilion » (de Fillol ?), aujourd'hui disparu et situé sur le saut de la « Barnette » (aux Jolis à proximité de l'ancienne laiterie Gardet), petite rivière descendant du Gayet et qui donne naissance à l'Ainan.

Autant de questions que l'on va essayer de résoudre au vue des différents documents en notre possession. Dans l'extrait de « l'annuaire de la noblesse » de 1871/1872 en pages 159, 160 et 161, voici comment débute l'article : « *La maison dauphinoise du nom de Chypre ou Chippre, éteinte au siècle dernier, se rattache,*

suivant les traditions et l'opinion des généalogistes, à l'ancienne maison des princes d'Antioche. Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, ayant perdu ses Etats en 1187, acheta aux Templiers, l'île de Chypre, et établit sa cour à Nicosie. Il fit bâtir la nouvelle ville de Limisso, fortifia Famagouste, et attira des pays latins d'outre-mer plus de quinze mille personnes pour peupler son royaume. Sa nièce et son héritière, Isabeau de Chypre, épousa Henri, prince d'Antioche, fils puîné de Bohémond IV et de Plaisance de Giblet, et arrière-petit-fils de Raymond de Poitiers (cadet des ducs de Guienne), qui était devenu prince d'Antioche par son mariage avec Constance, fille unique et héritière du prince Bohémond II. »

L'étude généalogique faite je crois par Monsieur Bouchayer au Cercle Généalogique du Dauphiné à Grenoble, note que Rivoire de la Bâtie attribue à cette famille les armes des Lusignan qui sont : « de gueules à trois écussons d'or »⁷ et qu'il se pourrait, à défaut de documents non retrouvés à ce jour, que ce soit un bâtard de cette illustre famille royale qui se soit implanté en Dauphiné. Ce qui est certain et avéré et qui plaide en cette faveur c'est que d'une part se sont transmises dans cette famille ces armes, sans contestation des branches légitimes, et d'autre part le fait qu'aucun lieu-dit, ni en Dauphiné, ni en France ne porte le nom de Chypre(s) ou Chippre et qu'il n'a donc pu être pris dans notre pays. Notons à ce sujet, que les noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs dans le royaume de France du XIIe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle sont répertoriés dans un ouvrage extrait des archives du royaume et publié en 1826 par un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres.

Cette ascendance illustre expliquerait en effet bien des choses, d'abord sur les revenus du personnage, car généralement les bâtards issus de telles familles étaient dotés. Ensuite l'hommage-lige rendu au plus haut personnage de la Province et qui en était le prince avant que cet Etat ne soit cédé quelques années plus tard au fils aîné de la Couronne de France. Enfin le fait que ce même Guillaume Chypre donnât sa fille Béatrice en mariage à Pierre de Guerre. Ecoutons à ce propos Guy Allard qui a tracé la généalogie de cette illustre famille dauphinoise.

« Les honneurs de l'Eglise, ceux de la Magistrature, les récompenses de la valeur par les charges militaires, la grandeur des emplois, la faveur des Princes, une grande réputation, un excellent mérite, toutes vertus des Hommes Illustres, ont paru en foule dans cette Famille, laquelle ayant pris sa source et sa première origine dans l'épée, a eu dans tous ses degrés plusieurs emplois considérables dans l'épée, la robe et dans l'Eglise. Son premier nom a été de Guerre, qui ne lui sert aujourd'hui que de cri de Guerre. Un fief de même nom a toujours été dans cette Maison, et est aujourd'hui (soit en 1678 date de parution de l'ouvrage) dans la branche de Pisançon...au 1^{er} degré il y a donc : Pierre de Guerre, premier du nom qui était du lieu de Voreppe... il contracta mariage de 22 de Mai 1352 avec Béatrix de Chypres, fille de Noble Guillaume de Chypres du lieu de Chirenc, il vivait en 1369 et eu pour enfants...etc ». Pour mémoire cette maison fit par suite alliances avec les familles Alleman, Arzac, Bailly, Baume-Suze, Baume-Chasteaudouble, Boffin, Borel, Chissé, Chomard, Clermont, Costaing, Copier, Dorgeoise, Giroud, Jacot, Lambert, Leusse, Monistrol, Montaynard, Morar-d'Arces, Ode-Triol, Pontevez, Portier, Prunier, Rabot, Rouvroy, Sayne, Servient, Simiane et Villeines.

Terminons enfin pour dire que l'installation de cette famille Chypre en Trièves est vraisemblablement postérieure à sa résidence à Chirens car le même Guillaume Chypre n'est

cité châtelain de la vicomté de Trièves qu'en 1340 et lui-même ou un autre Chypre (Jacques) établit seulement en 1346 à Saint Jean d'Hérans.

1340 est la date où le fief de Clermont en Trièves du ressort d'Aynard de Clermont (le fondateur du bourg) est érigé le 22 juin de cette même année en vicomté par Humbert II, et l'on peut raisonnablement penser que son proche féal et ami Guillaume de Chypre présiderait dorénavant à ses intérêts dans cette vicomté si éloignée de sa résidence principale.

9°) Conclusions.

A ce stade de mes recherches que je ne manquerai certes pas de poursuivre, il me plaît de penser que peut-être, un « descendant » de la fée Mélusine, puisque telle est l'origine légendaire de la Famille des Lusignan, est venu vivre quelques temps de sa vie dans mon village et qu'ainsi, au détour de ce pays d'eau que fut, avant l'assèchement de ses marais, le bourg de Chirens, l'on ne croise furtivement les jours de pleine lune à travers les roselières et les nénuphars, une « sirène » se remémorant le temps béni où ses descendants régnaient en Orient sur des contrées fabuleuses aux marches de la Terre Sainte et promise.

Pierre Mourier
A Tahiti le 7 mars 2004



Mélusine en grenette